

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 3 juillet 2020

secrétaire de séance : Véronique BRESSY

- **Élection du Maire** : Monsieur Laurent BRESSY est élu.

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l' élu(e) local(e)

- **Détermination du nombre des Adjointes au Maire** : Le conseil municipal décide de mettre en place DEUX adjoints.

-

- **Élection des Adjointes au Maire** : Monsieur Jérôme SOULETIE est élu 1^{er} adjoint, Madame Marie-Françoise GERMANE est élue 2^{ème} adjoint.

- **Indemnités du Maire et des Adjointes :**

➤ Indemnité du Maire : 14 % de l'indice terminal de la fonction publique soit : 544,51 € brut/ mois

➤ Indemnité des Adjointes : 4 % de l'indice terminal de la fonction publique soit : 155,58 € brut/mois.

- **Délégations complémentaires du Conseil Municipal au Maire :**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale le Maire propose au Conseil Municipal, pour la durée du présent mandat, de lui confier les délégations suivantes :

- 1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- 2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juillet 2020

Version du 10/07/2020 EB

- 3° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 4° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 5° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 6° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;
- 7° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

- **Élection des délégués au Syndicat Mixte BELLOVIC :**

Délégué titulaire : Gérard BAVANT

Délégué suppléant : Vincent ALLIOT

- **Élection des délégués à la Communauté de Communes Midi Corrèzien :**

➤ Délégué titulaire : le Maire : Monsieur Laurent BRESSY

➤ Délégué suppléant le 1^{er} Adjoint : Monsieur Jérôme SOULETIE

- **Élection des délégués à la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie 19 :**

Deux délégués titulaires : Christophe VALEILLE, Francine CHANEL

Deux délégués suppléants : Vincent ALLIOT, Gérard BAVANT

- **Election des délégués SIRTOM :**

Titulaire : Gérard BAVANT

Suppléant : Francine CHANEL

- **Désignation du correspondant défense :** Véronique BRESSY